

AVENANT N° 1

ARTICLE 4 - ENGAGEMENTS

. . .

Catégorie Sx Junior :

En Outdoor, pour la 1^{ère} épreuve, le nombre de pilotes sera limité à 30. Cette épreuve servira de qualification pour le reste du championnat.

Le nombre maximum de pilotes sera limité ensuite à 18 pour les épreuves outdoor.

Les pilotes seront sélectionnés en fonction des essais chronométrés (voir article 8).

. . .

